

## **Evacuation d'urgence des personnes à mobilité réduite**

En cas d'évacuation d'urgence, il est important de tenir compte du cas particulier des personnes à mobilité réduite ou nécessitant une assistance particulière.

I. Identifier la présence de personnes à mobilité réduite ou nécessitant une assistance particulières

- Combien sont ces personnes ?
- Où sont-elles ?
- Quel est leur handicap / de quelle assistance vont-elles avoir besoin ?

II. Mise en sécurité

- Rez-de-chaussée : accorder une attention particulière à ces personnes, les aider pour rejoindre un endroit sûr
- Etages : le lieu de rassemblement pour personnes à mobilité réduite est : **terrasse hôtel du premier étage**

